

Dialogue d'avenir franco-allemand 2012

Participation citoyenne 2.0

Chances et défis en Allemagne, en France et au Maroc

de Hamdi Echkaou, Christoph Eisemann et Sergio Marx

L'utilisation accrue d'Internet et des réseaux sociaux au cours de la dernière décennie a permis une étroite interconnexion des citoyens, tout en favorisant leur prise de parole directe et l'augmentation de leur capacité d'influence. La participation citoyenne s'est vue renforcée, gagnant en rapidité, souplesse et horizontalité. Dès lors, des revendications délaissées par les acteurs politiques et les contre-pouvoirs traditionnels (presse, syndicats, grandes ONG) ont pu malgré tout se propager dans l'opinion publique et inciter les autorités à agir, aussi bien en Allemagne contre le projet Stuttgart 21, qu'en France lors des mobilisations contre l'extraction du gaz de schiste, ou au Maroc avec la contestation, par la jeunesse, du discours politique dominant, dans le cadre du mouvement du 20 février.

Bien sûr, cette évolution de l'action citoyenne s'est manifestée différemment d'un pays à l'autre, puisqu'elle résulte de facteurs inhérents à chaque pays. Si 83 % des Allemands et 79,6 % des Français ont accès à Internet, 33,5 % des Marocains disposent d'une connexion. 37% de la population française détient un compte Facebook, contre 28,5 % des Allemands et 14,2 % des Marocains¹. Des chiffres qui résultent de contextes économiques distincts, mais aussi de sociabilités bien précises, le réseau étant « social ». De plus, la question des droits de l'homme reste centrale : si un citoyen perçoit un risque pour sa sécurité à la suite de ses activités en ligne, soit il hésitera à agir, soit, au contraire, il considérera son geste comme indispensable.

Les défis à relever pour garantir un Internet libre divergent d'un pays à l'autre. Au Maroc, où certaines prises de position peuvent impliquer des peines de prison, le principe de la censure étatique doit être abandonné. En France, les risques émanant de la coercition de l'État sont plus diffus, bien que la voie du contrôle ait été ouverte par des institutions comme la Haute autorité pour la diffusion des œuvres et la protection des droits sur l'Internet (HADOPI). Depuis, la sauvegarde d'un Internet « neutre », libre d'influences techniques publiques ou privées, se trouve au centre des débats et fait partie de l'agenda de

¹ Internet World Stats, disponible sur : <<http://www.internetworldstats.com/stats.htm>> (consulté en décembre 2012).

certaines parlementaires, qui doivent encore trouver les méthodes adaptées pour l'appliquer. Cela est également valable pour l'Allemagne, qui a vu naître un nouveau parti politique, le Parti pirate, à la suite de tentatives de régulation. Et ce malgré l'absence d'un débat portant sur la manière de répondre aux nouvelles dépendances envers les exploitants de plates-formes, ainsi qu'aux flux vers ces derniers, qui résultent du glissement de la vie quotidienne vers les espaces virtuels

Allemagne

Le débat politique occupe la toile

Les citoyens allemands sont lassés de leur démocratie et un nombre grandissant de politiciens tentent d'éveiller leur intérêt à l'aide d'Internet, afin de gagner des électeurs. La chancelière allemande elle-même entretient depuis plusieurs années un blog vidéo et le porte-parole du gouvernement utilise Twitter régulièrement. De nouveaux espoirs de démocratisation émergent depuis que les débats se déplacent vers la toile, qui offre de nouvelles opportunités de participation citoyenne. Ce progrès permet de communiquer et de débattre en faisant fi des distances qui peuvent séparer les interlocuteurs. L'ampleur du phénomène n'est plus à remettre en question depuis la création en 2006 du Parti pirate par des activistes de la toile et par des défenseurs de la démocratie directe, dans le but de s'opposer au contrôle étatique sur Internet et d'œuvrer en faveur d'une réforme des droits d'auteurs. Mais le débat ne se limite pas à des enjeux numériques et nombre de sujets sont issus de la « vraie vie ». La grande différence se trouve dans la temporalité : dorénavant, les sujets arrivent plus rapidement dans le débat public et les groupes d'intérêts se mobilisent bien plus vite. Sur Facebook, on voit les citoyens organiser des événements, échanger des informations et leurs opinions. À l'aide de Twitter, les nouvelles se répandent à une vitesse accrue, ce qui permet de s'organiser en très peu de temps. Un parfait exemple de ce potentiel est l'organisation de manifestations contre le projet de construction d'une nouvelle gare ferroviaire à Stuttgart. Les protestations menèrent même à un référendum sur le financement du projet par le *Land* du Bade-Wurtemberg et ces événements ont également eu une influence sur le résultat des élections ayant eu lieu peu de temps après dans ce même *Land*.

Défi : le code, créateur de réalité

Maintenant que la vie quotidienne en Allemagne se déroule également sur Internet, les frontières entre le domaine du *online* et du *offline* deviennent plus floues. Jusqu'à aujourd'hui, le citoyen allemand connaissait les rapports de force qui structuraient l'espace économique et social. Internet change la donne

et permet à l'individu d'y prendre part en lui offrant la possibilité de s'exprimer davantage. Mais ce progrès va de pair avec un certain nombre de problèmes qu'on a bien souvent tendance à oublier, car les plates-formes qui offrent ces espaces virtuels sont loin d'être libres de tout contrôle. La censure de l'État n'est pas le seul vecteur de limitation des libertés : les exploitants des plates-formes structurent les espaces virtuels à l'aide d'algorithmes et poursuivent des objectifs économiques. Ces codes influencent de manière subtile l'activité des individus et, plus important encore, leur manière de percevoir le monde, car ces plates-formes sont souvent les principales sources d'informations pour le citoyen, ainsi que des lieux d'activités privilégiés. À cet égard, deux exemples semblent bien illustrer cet enjeu. Récemment, le moteur de recherche Google a mené une campagne sur ses sites visant à attirer le débat public sur un projet de loi du Bundestag concernant les droits voisins du droit d'auteur². Toujours selon cette même logique, Facebook a limité la visibilité difficilement obtenue de bon nombre d'entreprises allemandes simplement en changeant un algorithme³. L'affranchissement du contrôle étatique ne pourra conduire à un accroissement de la liberté des citoyens s'il est remplacé par l'influence encore plus subtile des organisations contrôlant les sites Internet. Par conséquent, une certaine vigilance de la part des utilisateurs s'impose.

Le paysage médiatique allemand est de plus en plus complexe et il est important de développer l'esprit critique des citoyens afin d'ancrer durablement la participation démocratique. L'opacité qui entoure les agissements des exploitants de plates-formes leur permet de dissimuler leur influence dans des rapports de force qui risquent de tourner à leur avantage sans que cela soit nécessairement manifeste. Un utilisateur n'est pas en mesure de distinguer au premier regard si un algorithme favorise ou empêche la dissémination d'une information. Si Internet offre des opportunités inédites pour l'activité citoyenne de l'individu, de nouvelles menaces se dressent qui pourraient rapidement aller à l'encontre de ces nouvelles possibilités. Ainsi, les contraintes politiques céderaient leur place à des contraintes répondant à des logiques plus économiques. À cet égard, il est important que l'Allemagne garde à l'esprit ce nouveau défi lorsqu'il s'agira de promouvoir le développement des structures nécessaires pour exploiter les capacités communicatives d'Internet dans les domaines économique, politique et social. Mais il est également de la responsabilité de tous d'être conscient des risques liés au développement d'Internet. L'esprit critique et démocratique n'est pas inné et doit s'acquérir ; il est donc important de s'affranchir de tout intérêt économique afin de faire le

² AFP, « Google startet Kampagne gegen Leistungsschutzrecht », *Stern.de*, 27 novembre 2012, disponible sur : <<http://www.stern.de/news2/aktuell/google-startet-kampagne-gegen-leistungsschutzrecht-1933004.html>> (consulté le 6 décembre 2012).

³ H. Schmidt, « Neuer Algorithmus: Sichtbarkeit deutscher Unternehmen auf Facebook sinkt kräftig », *Focus.de*, 25 novembre 2012, disponible sur : <http://www.focus.de/digital/internet/netzoeconomie-blog/neuer-algorithmus-sichtbarkeit-deutscher-unternehmen-auf-facebook-sinkt-kraeftig_aid_867858.html> (consulté le 6 décembre 2012).

meilleur usage possible des nouvelles opportunités que nous offrent les progrès technologiques.

France

L'évolution du Net citoyen de 2005 à aujourd'hui

L'évolution de l'utilisation d'Internet peut se décliner en trois phases successives, qui se caractérisent principalement par les outils utilisés. La première phase d'utilisation d'Internet par la société civile équivaut à l'essor des blogs et forums. Elle correspond à la campagne de 2005 sur le référendum pour une Constitution européenne, au cours de laquelle, en raison d'un manque de débat dans les médias et en politique, la société civile investit massivement Internet, pour la première fois. L'émergence de ce que la presse appela l'« Internet militant⁴ » fut rendue possible par la démocratisation du réseau au début des années 2000 (8,5 millions d'internautes en France en 2000 et 24,8 millions en 2004, soit 38,1 % de la population) et par la simplification des moyens de communication en ligne. Ainsi, l'internaute dénué de connaissances en programmation pouvait aisément créer son propre blog ou forum et partager ses opinions. Internet est alors accélérateur de l'opinion publique.

La seconde phase, qui se caractérise par l'émergence des réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter, se cristallise en 2010-2011 lors de l'apparition du mouvement Occupy France, avatar des protestations secouant les États-Unis, l'Europe du Sud et l'Afrique du Nord, ainsi que lors des mobilisations contre l'exploitation du gaz de schiste. Cette évolution se caractérise par la place centrale qu'y tiennent les réseaux sociaux : Facebook comptabilisait 20,5 millions d'utilisateurs en France en 2011, et Twitter 2,4 millions. Étroitement interconnectés, les acteurs de la société civile y accélèrent encore leur travail. De plus, de par sa masse, le réseau devient une force à prendre en compte : un groupe Facebook populaire représente une forte identification du public avec son message. Un impact qui se voit relayé par de nouveaux médias pure player, comme OWNI, un site Web d'information sur la culture numérique, à l'oreille plus alerte aux frémissements de la toile que la presse traditionnelle⁵. Le réseau gagne en importance et devient un acteur en soi.

Plus les mouvements sociaux agissent sur Internet, plus une maîtrise du réseau et de sa sécurisation est nécessaire. La mobilisation contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en 2012 a vu l'émergence d'une

⁴ B. Héraud, « Référendum : comment le 'oui' et le 'non' s'affrontent sur Internet », *L'Expansion*, 27 avril 2005, disponible sur : <http://lexpansion.lexpress.fr/economie/referendum-comment-le-oui-et-le-non-s-affrontent-sur-internet_109210.html> (consulté en janvier 2013).

⁵ Voir le site *Omnischiste* : <<http://schiste.owni.fr/>> (consulté en janvier 2013).

troisième phase : celle des « hacktivistes ». Des membres de Telecomix, un réseau d'activistes luttant pour la liberté d'expression et ayant prodigué une couverture numérique aux rebelles syriens, ont créé un réseau local mesh, mobile et décentralisé, pour permettre aux ennemis de l'aéroport de communiquer en éludant une potentielle surveillance⁶. Les mondes virtuel et réel se lient plus étroitement et le réseau cherche à gagner en indépendance.

Défi : la neutralité du Net sous pression

Au vu de l'ampleur prise par Internet et de l'évolution de son utilisation citoyenne, qui a transformé un forum de débat géant en un terrain d'action, la nécessité d'assurer l'indépendance du réseau a gagné en pertinence. L'idée d'un Internet « neutre », non influencé par des acteurs étatiques ou commerciaux, indispensable à la société civile, a ponctuellement occupé l'opinion publique française, notamment depuis l'annonce en 2008 de la création d'HADOPI, une agence gouvernementale de lutte contre la piraterie, autorisée à filtrer le réseau et à contraindre un fournisseur d'accès internet (FAI) à divulguer l'identité d'un utilisateur et à couper sa connexion. De plus, des associations comme La Quadrature du Net ont dénoncé une utilisation abusive de la loi Loppsi 2, qui permet au ministère de l'Intérieur de fermer un site Internet sans l'intervention préalable d'un juge⁷. En conséquence, la France apparaît depuis 2011 dans le rapport « Ennemis d'Internet » de Reporters sans frontières, sur la liste des États « sous surveillance », aux côtés de l'Égypte, de la Tunisie ou de la Russie⁸. Plusieurs outils doivent être mis en place pour assurer la neutralité du réseau. D'une part, les travaux parlementaires actuels sont à poursuivre puisque, s'ils sont concluants, ils offriront une première base juridique à la neutralité du Net en France. Pourtant, il est essentiel que ces avancées législatives aient également lieu au niveau mondial. L'Union internationale des télécommunications (UIT), une agence de l'Organisation des Nations unies (ONU), a réuni les ministres compétents de 193 pays en décembre 2012 pour la World Conference on International Telecommunications (WCIT-12), où fut avancée l'idée d'une gouvernance internationale d'Internet. Mais cette proposition fut abandonnée à la suite de son rejet par 55 pays, dont la France⁹. Si le texte était critiquable, la recherche d'un consensus global prenant en compte les positions de la société

⁶ F. Epelboin, « Notre-Dame-des-Landes, une lutte 'augmentée' par le numérique », *Rue 89*, 27 novembre 2012, disponible sur : <<http://www.rue89.com/rue89-planete/2012/11/27/notre-dame-des-landes-une-lutte-augmentee-par-le-numerique-237360>> (consulté en janvier 2013).

⁷ « Loppsi : le Conseil constitutionnel valide la censure du Net », *La Quadrature du Net*, 10 mars 2011, disponible sur : <<http://www.laquadrature.net/fr/loppsi-le-conseil-constitutionnel-valide-la-censure-du-net>> (consulté en janvier 2013).

⁸ Reporters sans frontières, « France », rapport, 12 mars 2012, disponible sur : <<http://fr.rsf.org/france-france-12-03-2012,42062.html>> (consulté en janvier 2013).

⁹ G. Pépin, « La France n'a pas signé le traité de l'ONU sur la gouvernance d'Internet », *Le Monde*, 14 décembre 2012, disponible sur : <http://www.lemonde.fr/technologies/article/2012/12/14/la-france-n-a-pas-signe-le-traite-de-l-onu-sur-la-gouvernance-d-internet_1806735_651865.html> (consulté en janvier 2013).

civile doit être une priorité des gouvernements de France et d'Europe, en amont de la prochaine conférence de l'UIT en 2013.

Maroc

Émancipation et respect

Les nouvelles opportunités qu'offre l'accès à Internet ne font pas l'unanimité au Maroc. D'un côté, les jeunes estiment majoritairement que leur interconnexion facilite la diffusion de la démocratie, des droits de l'homme et de la liberté d'expression ; ils y voient un vecteur d'émancipation. Au contraire, certains craignent que des citoyens adeptes des nouvelles technologies soient inéluctablement amenés à soutenir les valeurs occidentales et, par conséquent, à déformer l'identité culturelle locale¹⁰ – dénotant ainsi une certaine méfiance à l'égard du progrès représenté par l'accès à Internet. À la source de cette méfiance se trouve peut être le fait qu'au Maroc, les nouvelles technologies sont davantage au service d'une critique de la classe politique que dans les pays occidentaux. Internet y est avant tout au service de la contestation.

Les mouvements de protestations de 2011 au Proche-Orient et en Afrique du Nord (Middle East and North Africa, MENA) furent l'occasion de soulever la question controversée d'un Internet vu comme libérateur d'une parole bâillonnée, capable de rendre plus attrayants les objectifs de ces réveils « démocratiques ». Ils ont prouvé qu'une forte interconnexion engendre inévitablement un changement démocratique¹¹, surtout lorsqu'un pays est doté de conditions socio-économiques et technologiques nuancées, tel le Maroc, dont une très grande partie de la population est jeune et plus encline à faire un usage engagé d'Internet. Dans ce pays, les moins de 25 ans représentent 47,7 % de la population, pour 52,3 % en Égypte et 42,1 % en Tunisie¹². Mais le taux d'alphabétisation, qui reste un facteur d'exclusion majeur pour les individus, est une menace pour le Maroc, puisque ce taux est le plus bas de la région MENA. Il est donc à craindre qu'une partie de la population soit exclue de ce progrès technologique. Par ailleurs, il est notable que le nombre des personnes ayant accès à Internet au Maroc est relativement élevé. En effet, il y atteint 33,5 %, contre 27,4 % en Tunisie et 17 % en Égypte¹³. Cela tend à accentuer l'impression d'une fracture au sein de la société, avec, d'un côté, une jeunesse

¹⁰ E. Morozov, *The Net Delusion: The Dark Side of Internet Freedom*, New York, Public Affairs, 2011.

¹¹ E. Morozov, « Evgeny Morozov : Internet est-il ce qu'Orwell redoutait ? », *Ted.com*, septembre 2009, disponible sur :

<http://www.ted.com/talks/evgeny_morozov_is_the_internet_what_orwell_feared.html> (consulté en mars 2010).

¹² Source: *Morocco Household and Youth Survey 2009-2010*, World Bank, 2010.

¹³ *Ibid.*

éduquée ayant accès aux nouvelles technologies et, de l'autre, une population qui demeure illettrée et exclue du processus de mondialisation.

Grâce à son activisme en ligne, c'est surtout la jeunesse urbaine marocaine qui a lancé des mobilisations d'ampleur (sit-in, manifestations) en faveur de réformes politiques qui ont inspiré des milliers de personnes, même jusque dans les régions les plus reculées du pays, et ce bien qu'il existe un fossé considérable entre régions rurales et urbaines en ce qui concerne la couverture Internet et l'accessibilité à une connexion. En effet, les régions urbaines sont équipées en priorité par les fournisseurs d'accès. Il semble donc que malgré les disparités qui existent au sein de la société, les agitations sociales parviennent à atteindre la population entière, et ce grâce aux mobilisations initiées en ligne.

Défi : contre la censure et les privilèges de l'élite

Internet est ainsi utilisé comme un outil de libération par une jeunesse souffrant du mépris de la classe politique, afin d'exercer une pression sur elle, d'attaquer la corruption et de défendre la liberté d'expression et de rassemblement. C'est ainsi qu'on a vu des activistes en ligne utiliser les réseaux sociaux pour lutter contre des projets d'infrastructure élitistes comme le TGV Tanger-Casablanca, une ligne ferroviaire à grande vitesse. Ils soulignent que l'objectif de tels projets est avant tout d'asseoir les privilèges d'une élite.

Parmi ces activistes se trouvent des jeunes ruraux arrivés à Casablanca ou Rabat pour poursuivre leurs études et qui, à la découverte du fossé qui existe entre leur lieu d'origine et les capitales économiques et administratives du pays, entament une remise en cause du gouvernement et de ses politiques. Par exemple, le 25 mai 2009, l'Association des blogueurs marocains encourageait ses membres à révéler de potentielles fraudes lors des élections, dans le but d'encourager un contrôle citoyen de la scène politique¹⁴. Cet activisme en ligne de la jeunesse ne se caractérise pas seulement par sa capacité à résister et à contrer des projets, mais aussi par la légitimation de ses vues à l'aide d'analyses concises, de statistiques, de projets alternatifs aux projets officiels, incluant le calcul de leurs coûts. Le mouvement de la jeunesse appelle aussi à des événements culturels qui, à ses yeux, peuvent être des facteurs décisifs de changement.

À la lumière de ces points de vue controversés, Internet s'impose comme un facteur déterminant d'émancipation, bien qu'il ne soit pas libre, puisque confronté à deux écueils : d'une part, il pâtit de la censure étatique qui fait suite à une activité critique trop appuyée ; d'une autre, il est victime de groupes de pressions antidémocratiques, diffuseurs de propagande et saboteurs du contenu

14 Driss Ksikes, « Genèse du cyberactivisme au Maroc », *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, vol. 4, 2012.

proposé par Internet. Mais son impact en tant que pression politique reste d'ores et déjà incontestable.

Internet, un espace démocratique en danger

Indubitablement, Internet et les réseaux sociaux présupposent, pour autant qu'ils soient accessibles et qu'ils ne présentent pas trop de risques pour le citoyen, une évolution indéniable du poids de l'action citoyenne dans les sociétés allemande, française et marocaine. Les pouvoirs traditionnels ont dû se plier à ce nouvel espace de communication, apprendre ses règles, pour le meilleur et pour le pire. Il est manifeste que les espaces numériques allemand, français et marocain seront difficilement exempts d'influences multiples pouvant agir comme un obstacle à l'activité citoyenne en ligne et remettre en cause la validité d'Internet comme outil de démocratisation.

En Allemagne et en France, les risques identifiés par la société civile concernent principalement la neutralité du réseau : les grands acteurs d'Internet pourraient subtilement introduire une pression économique sur le réseau, empêchant un déroulement libre du débat politique. Pour éviter que cela ne devienne un frein à l'activité citoyenne sur la toile, il est nécessaire, d'une part, de renforcer l'esprit critique des citoyens envers les médias et donc épargner les structures éducatives de l'influence de l'économie ; d'autre part, il est fondamental que les travaux parlementaires se poursuivent de manière à créer une législation protégeant la neutralité du Net, bien que sa définition soit encore à arrêter – un travail qui doit se poursuivre dans le cadre de tables rondes rassemblant un spectre aussi large que possible de la société civile. Il est également primordial que les pays contribuent à établir une législation internationale à ce sujet, d'autant plus qu'il s'agit d'un problème partagé par ces pays et qui ne peut être résolu de manière efficace qu'à l'échelle internationale.

Au Maroc, les mouvements de protestation de la société civile se sont servis massivement d'Internet et des réseaux sociaux. Pourtant, des risques demeurent qui compromettent une pleine utilisation des réseaux sociaux comme outil de démocratisation. Si le taux d'accès à Internet est encore réduit pour des raisons économiques et d'infrastructure, la censure étatique agit également comme obstruction des activistes marocains, dont le travail constructif en ligne se voit aussi remis en cause par des agents antidémocratiques. Pour faire d'Internet et des réseaux sociaux un instrument efficace au service des citoyens, il est fondamental que l'État revoie sa politique répressive dans l'espace numérique.

Au-delà de ces considérations, il est également important de noter certaines évolutions globales. Si la mondialisation continue de progresser et qu'en conséquence, le poids des appareils étatiques poursuit son déclin, des agents économiques massifs, acteurs de l'économie Internet, pourraient encore gagner



Robert Bosch **Stiftung**

en influence sur la toile, échapper à la régulation et imposer leur censure, probablement moins dangereuse à court terme que celle d'un État répressif, mais plus sophistiquée. Alors, ce qui fut fantasmé comme un espace de liberté sans frontière, une géante agora, pourrait se révéler une illusion, autant pour les Allemands et les Français que pour les Marocains.

Hamdi Echkaoou est doctorant en science de la communication « language, culture & society » à l'université Mohamed V de Rabat. Christoph Eisemann est social media manager chez Vitra AG. Sergio Marx est journaliste et travaille entre autres pour la revue de presse européenne euro\topics de la Bundeszentrale für politische Bildung. Le texte n'engage que ses auteurs. Il a été rédigé dans le cadre du projet « Dialogue d'avenir franco-allemand », organisé par le Comité d'études des relations franco-allemandes (Cerfa) de l'Institut français des relations internationales (Ifri), la Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik (DGAP) et la Fondation Robert Bosch.